

BILAN - ACTIF



Dási	un atio	n de l'entrepri															N44 🗆 *
		on de l'entrepris	se														Néant □ *
Adre	sse d	le l'entreprise															
	SIR	ET															
D 4					:-*	İ		•	D				-l4 *				
Dure	e de i	l'exercice en no	ombre	e de moi	IS"				Dure	e de l'exer	cice p	orece	edent "				
																E	Exercice N clos le
													D4	Δ			Not
													Brut 1	Amo	ortissements, provisions		Net 3
Capit	al so	uscrit non app	elé						•	TOTAL (	I) AA						
		Frais d'établis	semei	nt *							AB			AC			
	ONS	Frais de dével	opper	ment *							СХ			CQ			
	SATIC	Concessions,	breve	ts et dro	oits sir	milaires					AF			AG			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds comme	ercial (	[1)							AH			AI			
	M N N	Autres immob	ilisatio	ons inco	rnorel	les					AJ			AK			
		Avances et ac			-		incorpo	orelles			AL			AM			
		Terrains									AN			AO			
	S S	Constructions									AP			AQ			
	ATIO ELE	Installations te	chnia	iues. ma	atériel	et outilla	age indu	ıstriels			AR			AS			
	Constructions  Constructions  Installations techniques, matériel et outillage industriels  Autres immobilisations corporelles  Immobilisations en cours										AT			AU			
	AMOE COR	Autres immobilisations corporelles									AV			AW			
	≟ `													AVV			
-		Avances et ac	-		on la n	náthada	do mis	on óc	uivale	nco	CS			CT			
š.	ONS ES (2				JII Ia II	nemode	ue mise	en ec	luivaid	1106	CU			CV			
	SATIC	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence de mise en équipalence de m								ВВ			BC				
ACTIF IMMOBILISÉ	NAN	Autres participations Créances rattachées à des participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés								BD			BE				
트	MM	Créances rattachées à des participations  Autres titres immobilisés  Prêts								BF			BG				
ACT		Prêts Autres immobilisations financières *								BH			BI				
	Autres immobilisations financières *  TOTAL (II)										BJ			вк			
		Matières prem	nières,								BL			ВМ			
	*	En cours de pro	ductio	n de bie	ns						BN			во			
	STOCKS	En cours de p	roduc	tion de s	servic	es					ВР			BQ			
Ļ	STC	Produits interr	nédiai	ires et fi	inis						BR			BS			
ULA)		Marchandises									ВТ			BU			
ACTIF CIRCULANT		Avances et ac	ompte	es versé	és sur	commar	ndes				BV			BW			
TF	SES	Clients et com	ptes r	rattaché	s (3) *						вх			BY			
Ă	CRÉANCES	Autres créanc	es (3)								BZ			CA			
		Capital sousci	it et a	ippelé, r	non ve	ersé					СВ			СС			
	ERS	Valeurs mobili	ères d	de place	ement	(dont ac	tions pr	opres:		)	CD			CE			
	20	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:  Disponibilités								CF			CG				
	Charges constatées d'avances (3) *								СН			CI					
۳ĕ		TOTAL (I							AL (III)	CJ			СК				
TES I										(IV)	CW						
COMPTES DE REGULARISATION		Primes de remboursement des obligations (								(V)	СМ						
REGIO		Écarts de conversion actif *									CN						
						TO	OTAL (	GÉNÉ	RAL	(I à VI)	СО			1A			
Renv	ois:(1)	) dont droit au ba	ail :								es	СР			(3) Part à plus d'1 an : Cl	2	
Claus		dont droit au bail : (2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières réserve de : Immobilisations :									Sto	cks :			Créances	:	

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

D ( -:-	4:					N/ *
Desig	gnati	on de l'en	treprise	_	1	Néant □ *
						Exercice N
		Capital so	ocial ou individuel (1) * (Dont versé :)		DA	
		Primes d	émission, de fusion, d'apport	_	DB	
		Écarts de	réévaluation (2) * ( dont écart d'équivalence EK	)	DC	
		Réserve	légale (3)		DD	
SHS	j j	Réserves	s statutaires ou contractuelles		DE	
CAPITAUX PROPRES		Réserves	réglementées (3) * ( dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF	
l ×		Autres rés	erves dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	)	DG	
PITA		Report à n	ouveau		DH	
Š	5	RÉSUL1	FAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	
		Subventi	ons d'investissement		DJ	
		Provision	s réglementées *		DK	
			TOTAL (I)		DL	
es		Produit d	es émissions de titres participatifs		DM	
Autres fonds propres		Avances	conditionnées		DN	
fonds			TOTAL (	I)	DO	
	es c	Provision	s pour risques		DP	
Provisions pour risques	et charges	Provision	s pour charges		DQ	
P. J.	e f		TOTAL (III)		DR	
		Emprunts	s obligatoires convertibles		DS	
		Autres er	nprunts obligatoires		DT	
		Emprunts	s et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
(4)		Emprunts	s et dettes financières divers ( dont emprunts participatifs El	)	DV	
DETTES (4)	)  -  -	Avances	et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	)	Dettes fo	urnisseurs et comptes rattachés		DX	
		Dettes fis	cales et sociales		DY	
		Dettes su	r immobilisations et comptes rattachés		DZ	
		Autres de	ettes		EA	
Comp de ré	ote gul.	Produits	constatés d'avance (4)		ЕВ	
			TOTAL (IV)		EC	
		Écart de	conversion passif * TOTAL (V)		ED	
			TOTAL GENERAL (I à V)		EE	
	(1)	Écart de	réévaluation incorporé au capital		1B	
			- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
<u>S</u>	(2)	dont	- Écart de réévaluation libre		1D	
RENVOIS			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont rése	erve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et	produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	
	(5)	Dont con	cours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		ЕН	

<sup>\*</sup> Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

		ntreprise										Néant <b>□</b> *
									F	Exercice N		
								France	Exportati intracomi	ons et livraisons nunautaires		TOTAL
	Ventes de	e marchandises	*				FA		FB		FC	
	Productio	n vendue	ſ	Biens *			FD		FE		FF	
2	Troductio	iii velidae	ſ	Services *			FG		FH		FI	
DEAPLOITATION	Chiffres d	l'affaires nets *					FJ		FK		FL	
7	Productio	n stockée *									FM	
J	Production	immobilisée *									FN	
פווסטטאל	Subventio	ons d'exploitation	1								FO	
	Reprises	sur amortisseme	ents e	et provisions	, tran	sferts de charges * (9)	)				FP	
-	Autres pro	oduits (1) (11)									FQ	
						то	TAL [	ES PRODUITS D'EX	PLOITATION (2)	(I)	FR	
	Achats de	e marchandises	(у сог	mpris droits	de do	ouane) *					FS	
	Variation	de stocks (marc	hand	ises) *							FT	
	Achats de	e matières premi	ères	et autres ap	provi	sionnements (y compr	is dro	ts de douane) *			FU	
	Variation	de stocks (matiè	eres p	oremières et	appr	ovisionnements) *					FV	
	Autres ac	chats et charges	exter	rnes (3) (6 <i>bi</i>	is) *						FW	
2	Impôts, ta	axes et verseme	nts as	ssimilés *							FX	
<u> </u>	Salaires e	et traitements *									FY	
2	Charges	sociales (10)									FZ	
DEXPLOID	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur imm	obilis	ations	{	- dotations aux amo	ortiss	ements * (14)			GA	
Ä	DOTATIONS				`	- dotations aux provis	ions				GB	
ر	DOT	Sur actif circula	ant : c	dotations au	x pro	visions *					GC	
	۵	Pour risques e	t char	rges : dotation	ons a	ux provisions					GD	
	Autres ch	arges (12)									GE	
						то	TAL	DES CHARGES D'E	(PLOITATION (4	) (II)	GF	
RÉS	SULTAT I	D'EXPLOITAT	ION	(I – II)							GG	
en	Bénéfice	attribué ou perte	e tran	sférée *						(III)	GH	
s en commun	Perte sup	portée ou béné	fice tr	ansféré *						(IV)	GI	
	Produits f	financiers de par	ticipa	ations (5)							GJ	
ρ Υ	Produits of	des autres valeu	rs mo	obilières et c	réan	ces de l'actif immobilis	é (5)				GK	
PRODUII S FIINANCIERS	Autres int	térêts et produits	assii	milés (5)							GL	
Ž	Reprises	sur provisions e	t tran	sferts de cha	arges						GM	
5	Différence	es positives de d	hang	je							GN	
	Produits r	nets sur cession	s de v	valeurs mob	ilière	s de placement					GO	
L								TOTAL DES PRO	DUITS FINANC	ERS (V)	GP	
	Dotations	financières aux	amo	rtissements	et pro	ovisions *					GQ	
RES	Intérêts e	t charges assimi	ilées	(6)							GR	
NCIÈ.	Différence	es négatives de	chan	ge							GS	
FINANCIÈRES	Charges i	nettes sur cession	ons de	e valeurs mo	obiliè	res de placement					GT	
_								TOTAL DES CHA	RGES FINANCIÈ	RES (VI)	GU	
		FINANCIER (V	- VI	n .							GV	

<sup>\*</sup> Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Dési	ignation de l'entreprise		Néant <b>□</b> *
			Exercice N
တ	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ	
SODL	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС	
XCE	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
ES		HE	
SELE	Changes exceptionnelles out apérations de gestion (o bis)		
CHARGES EXCEPTIONNELL	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
FF	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
X	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	НН	
4 – I	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	НІ	
Parti	icipation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	
Impô	ôts sur les bénéfices * (X)	HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	
5 – E	BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	HN	
	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО	
	produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs ( à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	нх	
	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 <i>quinquies</i> D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)  ( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 )	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
	dont cotisations facultatives A7		
SIO	Madelin		
RENVOIS	aux nouveaux plans d'épargne retraite		
~		Exerc	cice N
	joindre en annexe):  Charges exceptionnelle	s	Produits exceptionnels
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Ever	sice N
	N' -	I	
	Charges antérieu	168	Produits antérieurs
l			

 $<sup>^\</sup>star$  Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**IMMOBILISATIONS** 

Dési	gnation d	e l'entre	prise										Néant □ *
C.	ADRE A			IMMOBILISATIO	ONS		ir	/aleu mmo 'exer	bilisations au début de	rééva cours résul	Augme écutives à une sluation pratiquée au de l'exercice ou tant d'une mise en alence	Acqui	ns sitions, créations, apport ements de poste à poste
								1	Ċ	2		3	
JRP.	Frais d'é	tablisse	ment et de	TOTAL I		CZ		D8		D9			
INCORP	Autres p	stallations générales, agencements, aménagementériel de transport * stériel de bureau et mobilier informatique inballages récupérables et divers * sations corporelles en cours et acomptes  tions évaluées par mise en équivalence articipations res immobilisés autres immobilisés autres immobilisations financières  TOTAL GÉNÉRAL  IMMOBILISATIONS  Sur Sol propre  Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions ons techniques, matériel et outillages ses autres immobilier  Emballages récupérables et divers*  ations corporelles en cours				TOTAL II		KD		KE		KF	
	Terrains					$\perp$	KG		KH		KI		
	Su Si	ur sol pr	opre (	dont composants	L9		)	KJ		KK		KL	
	₩ ⊢			<u> </u>	M1		)	KM		KN		КО	
	i In				ants	M2	)	KP		KQ		KR	
ES		ns techi		vial at autillana	ants	M3	)	KS		кт		KU	
CORPORELLES			ns générale	s, agencements, aménagem	ents	divers *	+	KV		KW		KX	
RPO	ĭ s ⊢	Matériel de transport *  Matériel de bureau et mobilier informatique Emballages récupérables et divers *  bilisations corporelles en cours ces et acomptes  ipations évaluées par mise en équivalence s participations s titres immobilisés et autres immobilisations financières					-	KY		KZ		LA	
S	Tres i	ipations évaluées par mise en équivalence s participations s titres immobilisés et autres immobilisations financières					$\top$	LB		LC		LD	
	A S E	ces et acomptes  cipations évaluées par mise en équivalence s participations s titres immobilisés						LE		LF		LG	
	Immobili	nobilisations corporelles en cours ances et acomptes  TOTA  ticipations évaluées par mise en équivalence res participations res titres immobilisés ts et autres immobilisations financières					$\top$	LH		LI		LJ	
	Avances	et acor	nptes					LK		LL		LM	
		s participations				TOTAL III		LN		LO		LP	
<u></u>	Participa	s participations s titres immobilisés						8G		8M		8T	
FRES	Autres p	es participations es titres immobilisés						8U		8V		8W	
NCIÈ	Autres ti	es titres immobilisés						1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et	autres ii	mmobilisatio	ons financières				1T		1U		1V	
						TOTAL IV	_	LQ		LR		LS	
		1		TOTAL GÉNÉRAL	- (I +	II + III + IV)		ØG		ØН		ØJ	
C.	ADRE B		IMM	OBILISATIONS	Pa	ur virement de poste à poste	e  n	Par nises	cession à des tiers ou s hors service ou résultant mise en équivalence	Valeu immo l'exer	hilisations à la fin de	é	éévaluation légale* ou evaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin
						1	+		2		3		d'exercice 4
۵.	Frais d'é	établissement et de développement			IN		-	СØ	_	DØ	Ţ.	D7	-
INCORP	Autres p	ostes d'	immobilisat				_						
<u>ž</u>					10		+	LV		LW		1X	
	Terrains		1		IP		4	LX		LY		LZ	
			Sur sol pro	pre	IQ			MA		MB		МС	
	Construc	ctions			IR		- 1	MD		ME		MF	
					IS		-   1	MG		мн		MI	
	Installat				IT			MJ		мк		ML	
ES	uusu le	13			IU			им		MN		МО	
CORPORELLES	A t				IV		+	MP		MQ		MR	
3PO	immobili	sations		•			_						
CO	corpo	relies	mobilier	·	IW		+	MS		МТ		MU	
			Emballage	·	IX		_	MV		MW		MX	
	Immobilis	Emballages récupérables et divers* nobilisations corporelles en cours						MZ		NA		NB	
	Avances	es et acomptes						ND		NE		NF	
				TOTAL III	ΙΥ			NG		NH		NI	
	Participat	ions éval	uées par mis	e en équivalence	ΙZ			ØU		M7		ØW	
SES	Autres pa	rticipatio	ns		IØ			øх		ØY		ØZ	
CÈ	Autres titr	es immo	bilisés		11		+	2B		2C		2D	
FINANCIÈRES			mobilisations	financières	12		-	2E		2F		2G	
Œ		50 1111		TOTAL IV	13		-	NJ		NK		2H	
$\vdash$			TAL OÉNÉ				+						
I		10	IAL GENE	RAL (I + II + III + IV)	14		- 1	ØK		ØL		ØM	

 $<sup>^{\</sup>mbox{\scriptsize $\star$}}$  Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD





# TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Dés	signation de l'entrepris	se										N	éant □ *
Exe	ercice N clos le												
			Détei		on du n (col. 1 -		nt des éc 2) <sup>(1)</sup>	carts	Utilisation de la	marge supplémentaire	e d'amortissement		
		İ	Auan	nentatio			gmentati	ion du	Au cours o	de l'exercice		spéciale	e la provision à la fin de
	CADRE A		monta		ut des	m	nontant o nortissen	des	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	2) – col. 5	[(col .1- col. ] <sup>(5)</sup>
				①			2		3	4	(5)		6
1	Concessions, brevets droits similaires	s et											
2	Fonds commercial												
3	Terrains												
4	Constructions												
5	Installations technique mat. et out. industriels												
6	Autres immobilisation corporelles	ns											
7 Immobilisations en cours													
7 Immobilisations en cours 8 Participations													
9	Autres titres immobilis	sés											
10	TOTAUX												
imn Le	nobilisations amortissa montant des écarts es	ables re t obten	éévalı nu en	uées da soustra	ans les d ayant de	conditions s monta	ons défin ants por	nies à l'ai rtés colo	rticle 238 <i>bis</i> J du CGI e onne 1, ceux portés color	et figurent à l'actif de l'ent nne 2.	t celles qui ont été app treprise au début de l'exe onsécutif à la réévaluation	rcice.	montant des
	Cette colonne ne conc isé de la marge supplé						/aluées	cédées a	au cours de l'exercice. Il	l convient d'y reporter, l'a	année de la cession de l'é	elément, le	solde non
(4)	Ce montant comprend	d :											
ı	montant total des som							\					:
				•					·	· ·	actif de l'entreprise au dél ne « Provisions réglemer		rcice.
(3)	Le montant total de la	piovis	1011 5	Jeciale (	en iii u	exercic	e esi a	reporter	au passii uu bilaii (table	eau 11 2001-00), a la lig	ne « Frovisions regienner	ilees ».	
	CADRE B		DÉF	ICITS F	REPOR	TABL	.ES AU	31 DÉ	CEMBRE 1976 IMPU	TÉS SUR LA PROVIS	ION SPÉCIALE AU PO	DINT DE V	UE FISCAL
1 –	FRACTION INCLUSE	E DANS	S LA F	PROVIS	SION SF	PÉCIAL	E AU D	ÉBUT D	DE L'EXERCICE				
2 –	FRACTION RATTACH	HÉE A	U RÉ	SULTA	T DE L'I	EXERC	CICE				_		
3 –	FRACTION INCLUSE	DANS	S LA F	PROVIS	SION SF	PÉCIAL	E EN F	IN D'EX	ERCICE		=		
Le	cadre B est servi par le	es seul	les er	ntreprise	es qui o	nt impu	ıté leurs	déficits	fiscalement reportables	au 31 décembre sur la p	provision spéciale.		
										provision spéciale figura consécutif à la réévalua	nt au bilan. De même, k ition.	es entrepri	ses en cause
por											ette partie est obtenue en montant du déficit imputé		

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désig	nation de l'e	entreprise																Néant D	 ] *
CA	ADRE A	SITUATIO	NS E	ET MOUVEMEN	NTS D	E L	'EXERCIC	E DE	S AN	ORTISSE	MEN	ITS TECHNIC	UES	(OU VENANT	EN DIMI	NUTIO	ON D	E L'ACT	F) *
	IMMOBIL	LISATIONS A	MOF	RTISSABLES	a		ant tissements exercice	au (	des début	Augmenta l'exercice	tions	: dotations de	affér	nutions : amortis ents aux élémer actif et reprises	ssements nts sortis	Monta la fin d	ant de: de l'ex	s amortis ercice	sements à
Frais	d'établisser	ment et de dé	velo	pement		CY				EL			ЕМ			EN			
Fonds	s commercia	al				RE				RF			RI			RJ			
Autre	s immobilisa	ations incorpo	orelle	s		PE				PF			PG			PH			
				TOTAL I		RK				RM			RN			RO			
Terrai	ins					PI				PJ			PK			PL			
		Sur sol prop	ore			PM				PN			РО			PQ			
Const	tructions	Sur sol d'au Inst. Géné		aganaamanta	4	PR				PS			PT			PU			
				s, agencements des constructions		PV				PW			PX			PY			
Install	lations techi			outillage industri	iels	PΖ				QA			QB			QC			
		Inst. Gé aménagem	néral ents		ents,	QD				QE			QF			QG			
Autre:	s bilisations	Matériel de	trans	port		QH				QI			QJ			QK			
corpo	relles	Matériel de mobilier	bur	eau et informati	que,	QL				QM			QN			QO			
		Emballages récupérables et diver				QP				QR			QS			QT			
		TOTAL II				QU				QV			QW			QX			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II)					ØN				ØP			ØQ			ØR			
C	ADRE B	VENTILAT	ΠΟΝ	DES MOUVEN	/ENT	S AI	FFECTANT	LA	PRO	VISION P	OUR	AMORTISSE	MEN	TS DÉROGATO	OIRES				
		1			D	OTA	ATIONS						-	REPRISES					
	MMOBILISA AMORTISSA			Colonne 1		Colo	nne 2			nne 3		Colonne 4		Colonne 5		nne 6	а	mortisse	nt net des ments à la
,	wich (1100)	NDEEG	Diffé	rentiel de durée et autres	М	lode (	dégressif			ment fiscal tionnel		ifférentiel de rée et autres	М	ode dégressif	Amortis fiscal exc			fin de l'e	xercice
Frais	d'établisser	ment	М9		N1			N2			N3		N4		N5		Ν	16	
Fonds	s commercia	al	RP		RQ			RR			RS		RT		RU		F	ıv	
Autre	s imr	nobilisations	N7		N8			P6			P7		P8		P9		C	21	
	то	TAL I	RW		RX			RY			RZ		SB		sc		S	D	
Terrai	ins		Q2		Q3			Q4			Q5		Q6		Q7		C	18	
ctions	Sur sol pro	pre	Q9		R1			R2			R3		R4		R5		F	86	
fruction	Sur sol d'a	utrui	R7		R8			R9			S1		S2		S3		S	64	
Constru	Inst.gales, aménagem	agenc., nents divers	S5		S6			S7			S8		S9		T1		Т	2	
Installa	ations techniciel et outillage	ques,	Т3		T4			T5			Т6		Т7		T8		1	9	
	Inst. Gales, aménageme	agenc. Et	U1		U2			U3			U4		U5		U6		ι	J7	
Autres immob. Corporelles	Matériel de		U8		U9			V1			V2		V3		V4		V	<b>'</b> 5	
tres in Sorpor	Matériel de informatique		V6		V7			V8			V9		W1		W2		٧	/3	
Ψ	Emballages récupération	,	W4		W5			W6			W7		W8		W9		×	(1	
		TAL II	X2		Х3			X4			X5		X6		X7		>	(8	
	d'acquisition								NM						N	0			
	rticipations général (I -		NP		NQ			NR			NS		NT		NU		N	IV	
Total		on ventilé (N		IQ + NW				géné		on ventilé		NY	1	Total géné	ral non		NZ	1	
NR)	ADRE C	MOUVEM	ENT	S DE L'EXERC	ICF ^	FFF	+ NT			GES RÉP	ΔRΤΙ		SIFII	ventilé (N\ RS EXERCICE					
<u> </u>				32 2 ZALIKO			ntant net au l'exercic	débu				ntations		tations de l'exerc	cice aux	N		t net à la exercice	fin de
Frais o	d'émission d'e	emprunt à étal	er										<b>Z</b> 9			Z8			
Prime	es de rembo	ursement de	s obli	gations	$\dashv$								SP			SR			
																$\perp$			

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désign	ation de l'entrepris	se									Néant □ *
	NATURE I	DES PROVISIO	ONS	Mont l'exe			MENTATIONS : tions de l'exercice		INUTIONS: Reprises exercice	Mon	tant à la fin de l'exercice
					1		2		3		4
	Provisions pour miniers et pétrolie		des gisements	3Т		ТА		тв		тс	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour in CGI) *	nvestissement (a	art. 237 <i>bis</i> A-II du	3U		TD		TE		TF	
MEN	Provisions pour h	ausse des prix (	1) *	3V		TG		тн		TI	
ÉGLE	Amortissements dé	rogatoires		зх		TM		TN		то	
S R	Dont majorations	exceptionnelles	de 30 %	D3		D4		D5		D6	
ISIO	Provisions pour prê CGI)	ts d'installation (ar	t. 39 <i>quinquies</i> H du	IJ		IK		IL		IM	
PROV	Autres provisions	réglementées (	1)	3Y		TP		TQ		TR	
			TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour li	tiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour g	aranties donnée	s aux clients	4E		4F		4G		4H	
GES	Provisions pour p	ertes sur march	és à terme	4J		4K		4L		4M	
CHAR	Provisions pour a	mendes et péna	llités	4N		4P		4R		4S	
ET (	Provisions pour p	ertes de change	1	4T		4U		4V		4W	
SUES	Provisions pour p	ensions et obliga	ations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
K RIS	Provisions pour ir	mpôts (1)		5B		5C		5D		5E	
POUF	Provisions pour re immobilisations *	enouvellement d	es	5F		5H		5J		5K	
SNS	Provisions pour g	ros entretien et	grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour cha payer *	arges sociales et fi	scales sur congés à	5R		5S		5T		5U	
PRC	Autres provisions	pour risques et	charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
			TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
		- incorporelles		6A		6B		6C		6D	
z		- corporelles		6E		6F		6G		6H	
DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- titres mis en éc	quivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
RÉCI		- titres de partici	pations	9U		9V		9W		9X	
		<ul> <li>autres immobil financières (1) *</li> </ul>	isations	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
NOUR POUR	Sur stocks et en o	cours		6N		6P		6R		6S	
SNS	Sur comptes clients	3		6T		6U		6V		6W	
PROVISIONS POUR	Autres provisions p	our dépréciation (	1) *	6X		6Y		6Z		7A	
PRC			TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	тота	AL GÉNÉRAL (	(1 + 11 + 111)	7C		UB		UC		UD	
				- d'ex	ploitation	UE		UF			
		Dont do	otations et reprises	- fina	ncières	UG		UH			
				- exc	eptionnelles	UJ		UK			
Titres	mis en équivalence	e : montant de la	dépréciation à la c	lôture	de l'exercice calculé se	elon le	es règles prévues à l'artion	le 39	9-1-5 <sup>ème</sup> du CGI	10	

<sup>(1)</sup> à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

## 8

### ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

Désigna	ation de	e l'entreprise										Néant □ '
CADE	DE A			ÉTAT DES CRÉANC	FS			MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS	ÀΡ	US D'UN AN
	\L A			ETAT DES CREARC	LJ			1		2		3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créan	ces rattachées	à des partic	ipations			UL		UM		UN	
L'AC IOBII	Prêts	(1) (2)					UP		UR		US	
M M M	Autres	s immobilisatior	s financière	s			UT		UV		uw	
	Clients	s douteux ou lit	igieux				VA					
	Autres	créances clie	nts				UX					
	Créano prêtés	ce représentativ ou remis en gara	e de titres antie*	Provisions pour départerieurement constitué	réciatio ée*	on UO )	Z1					
AN	Perso	nnel et compte	s rattachés				UY					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Sécur	ité sociale et a	utres organis	smes sociaux			UZ					
S			Impôts sur l	es bénéfices			VM					
\CTI	État		Taxe sur la	valeur ajoutée			VB					
ñ	collect publiq		Autres impé	ots, taxes et versements	assim	ilés	VN					
П			Divers				VP					
	Group	e et associés (	2)				VC					
	Débite	eurs divers (dor	nt créances i	relatives à des opérations	s de p	ension de titres)	VR					
Charge:	s const	tatées d'avance	•				vs					
						TOTAUX	VT		VU		VV	
<u>S</u>			- Prêts a	ccordés en cours d'exerc	cice		VD					
RENVOIS	(1)	Montant des	- Rembo	oursements obtenus en c	ours o	l'exercice	VE					
뮙	(2)	Prêts et avanc	es consentis	s aux associés (personne	es phy	rsiques)	VF		-			
CADRI	E B		ÉTAT DE	S DETTES		Montant brut		À 1 an au plus	À plu	us d'1 an et 5 ans au	Àŗ	lus de 5 ans
						1		2		3		4
-		gatoires convei			7Y							
Autres e	emprur	nts obligatoires	1		7Z							
Emprun	its et	dettes auprès s de crédit (1)	i des à 1 a	n maximum à l'origine	VG							
etabliss	ement	s de credit (1)	à plu	s d'1 an à l'origine	VH							
Emprun	nts et d	ettes financière	s divers (1)	(2)	8A							
Fourniss	seurs et	comptes rattach	és		8B							
Personn	el et co	mptes rattachés			8C							
					0.5		1					
Sécurité	sociale	et autres organi	smes sociaux		8D							
Sécurité	sociale	et autres organi		es bénéfices	8E							
		collectivités	Impôts sur l									
État et a	autres		Impôts sur l	es bénéfices	8E							
État et a	autres		Impôts sur la Taxe sur la Obligations	es bénéfices valeur ajoutée	8E VW							
État et a	autres (		Impôts sur la Taxe sur la Obligations Autres impé	valeur ajoutée cautionnées ots, taxes et assimilées	8E VW VX							
État et a publique Dettes s	autres es sur imn	collectivités	Impôts sur la Taxe sur la Obligations Autres impé	valeur ajoutée cautionnées ots, taxes et assimilées	8E VW VX VQ							
État et a publique Dettes s Groupe Autres c	autres es	collectivités nobilisations et ociés (2)	Impôts sur la Taxe sur la Obligations Autres impô comptes rat	valeur ajoutée cautionnées ots, taxes et assimilées	8E VW VX VQ 8J							
État et a publique  Dettes s  Groupe  Autres de titres	autres es sur imn e et ass dettes (s)	collectivités nobilisations et ociés (2) (dont dettes rel	Impôts sur la Taxe sur la Obligations Autres impé comptes rat atives à des	valeur ajoutée cautionnées ots, taxes et assimilées ttachés	8E VW VX VQ 8J VI							
État et a publique  Dettes s  Groupe  Autres o de titres  Dette re	autres es sur imn et ass dettes (	collectivités nobilisations et ociés (2) (dont dettes rel	Impôts sur la Taxe sur la Obligations Autres impé comptes rat atives à des	valeur ajoutée cautionnées ots, taxes et assimilées ttachés opérations de pension	8E VW VX VQ 8J VI 8K							
État et a publique  Dettes s  Groupe  Autres of de titres  Dette re	autres es sur imn et ass dettes (	collectivités nobilisations et ociés (2) (dont dettes rel ntative de titres	Impôts sur la Taxe sur la Obligations Autres impé comptes rat atives à des	valeur ajoutée cautionnées ots, taxes et assimilées ttachés opérations de pension	8E VW VX VQ 8J VI 8K Z2		VZ					
État et a publique  Dettes s  Groupe  Autres of de titres  Dette re	autres es sur imn et ass dettes (	collectivités nobilisations et ociés (2) (dont dettes rel ntative de titres	Impôts sur la Taxe sur la Obligations Autres impé comptes rat atives à des empruntés	valeur ajoutée cautionnées bits, taxes et assimilées stachés opérations de pension ou remis en garantie *	8E VW VX VQ 8J VI 8K Z2 8L		VZ		rs e	mprunts et dettes		

 $<sup>^{\</sup>mbox{\scriptsize $\star$}}$  Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

#### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD **2025** 

Désig	natio	n de l	'entreprise														Néan	t 🗆*		Exercice N clos le
										Form	ulaire d	déposé au	titre de l'IR (cocher la	case	ci-co	ntre)	E <sup>-</sup>	Г		
I. RÉ	INT	ÉGR	ATIONS										BÉNÉFICE C	COMP	TABI	LE DE L'	EXERCIO	Œ	WA	
np	Rém	nunéra	ation du travail de	e l'exp	oloitant ou des as	socié	s (entrepr	ises à											WB	
tion	Avar	ntage	s personnels no ments à porter lig	on dé	éductibles* (sauf	WD			A	Amortisser	ments o	excédentaire non déductib	es (art.39-4 du CGI) et a	autres	WE				XE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Autr	es ch	arges et dépens			WF							ociétés (entreprises à l'IS	S)	WG				İ	
is en d fiscal		tion de	GI) es loyers à réintég	arer d	lans le cadre d'un				-				nsés de réintégration		RB					
nises Itat fi	crédi	it-bail i	mmobilier et de lev	ée d'o	ption	RA			-	239 se	exies È	du CGI)			KB			)	VIA	
admise	(cf. t	visions tablea	s et charges à p u n° 2058-B, cad	ayer Ire III)	non deductibles	WI			0	Charges a coopératifs	a paye s non d	er liées a éductibles (d	des états et territoires cf. 2067-bis)	s non	XX				XW	
nou	Ame	endes	et pénalités			WJ			c	Charges	financi	ères (art. 3	39-1-3° et 212 <i>bis</i> du 0	CGI) *	XZ					
arges	Réin	ntégra	tions prévues à l'	'article	e 155 du CGI *											•			XY	
ပ္ပိ	Impá	ôt sur	les sociétés (cf. p	page	9 de la notice n°	2032	-NOT-SD)												17	
Quote	e-part		néfices réalisés rsonnes ou un G		une société de	WL			F	Résultats l	bénéfic	iaires visés	à l'article 209 B du CGI		L7				K7	
							- imposée	s aux	taux	de 15 %	6 ou de	e 19 % <b>(</b> 12	,80 % pour les entrepi	rises à	ı l'IR	)			18	
Régimes particuliers /	S		Moins-values net	ttes à	long terme	{	- imposée	s au	taux	de 0%									ZN	
Régin Inticul	es	Fracti	ion imposable	de	es plus-values		- Plus-val	ues n	ettes	à court t	terme								WN	
- ed	différé		ées au cours d'ex			{	- Plus-val	ues s	oumi	ses au ré	égime	des fusions	s						wo	
Écart		valeur	s liquidatives sur	OPC	* (entreprises à l	'IS)													XR	
									Т					ctivité	SW				WQ	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*  Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI)  Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage  exonérée)  Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro  Y														ŀ						
															MR				100	
	<u> </u>										age							4	Y1	
Résu	Itat fis	scal af	fférent à l'activité	relev	ant du régime op	tionn	el de taxa	tion a	u ton	nage								4	Y3	
																	OTAL I	-	WR	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *															ws					
Provisione et charges à naver pan déductibles, antériourement tayées et réjutégrées dans les régultats comptables de l'eversion (et tableau n° 2059 P.S.D.															WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, dadre III)															wu					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)  - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)															wv					
s et	rovisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, adre III)  _ imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)																wн			
ulier	ς,		Plus-values nett	tes à	long terme		- imposée	s au	taux	de 19 %									WP	
partic	férée						- imputée	s sur	les m	noins-val	ues ne	ttes à long	terme antérieure						ww	
tion p	pote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes * ovisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SC dre III)  _ imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)																хв			
posit	DÉDUCTIONS  PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE  ote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *  ovisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD  dre III)  - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)  - imposées au taux de 0 %  - imposées au taux de 19 %  - imposées au taux de 19 %  - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure																16			
a'i	odu .				ettes à court terme		'evercice	dont l'	'imno	eition ee	t diffár	áa *							wz	
gine	-				es et des filiales*								ges restant imposable	à				$\Box$		
Ré			ctions et parts d'i			/ I IV	oddits riet	(	Q				ets de participation	a	2A			)	XA	
		Produ	uits de participation	ons in	néligibles au régin	ne de	s sociétés	mère	es dé	ductibles	à hau	iteur de 99	% (art. 223 B du CGI	)					ZX	
	Déd	uction	au titre des inve	stisse	ements et souscri	ption	s réalisés	outre	-mer	*									ZY	
	Majo	oratior	n d'amortissemen	nt *															XD	
		- 1	France Ruralités				Entreprise	es											XF	
ation	e et		Revitalisation – (FRR) (44 quinde	ecies	нт		nouvelles sexies)	(art.4	14	L2			J.E.I. (art. 44 sexies A	۹)	L5					
incit	néfic	*	A)																-	
es d	e bé	tions	ZFU – TE (art. 44 octies A)	4	øv		S.I.I.C. (a	rt. 20	8C)	КЗ			Zone de restructuration de la défense (art.44	on	PA					
Mesures d'incitation	sur	néra											terdecies)							
2	ment	ê	Bassin urbain à dynamiser (art. 4	4	PP		Bassin d'e redynamis	er (art		1F			Zone franche d'ac nouvelle génération		XC					
	atte	ŀ	sexdecies)				duodecies		_#				44 <i>quaterdecies</i> ) Zone de développement	ont						
	₹						Zone de re rurale (art. quindecies	44	auon	PC			prioritaire (art. 44	ont	РВ					
Écart	s de v	valeur	s liquidatives cur	OPC	* (entreprises à l		741400103	,					septdecies)					$\dashv$	XS	
Loan	- ue v	·aioul	oquiuuuveo sui		, ,		tionn - II -					dont de	éduction exception	nelle				_	XG	
					dont déduction e (art. 39 decies)	xcep1	nonnelle	X9					de conduite (art.39 de		ΥH					
					dont déduction e	хсер	tionnelle	YA				dont de	éduction exception	nelle	YC					
Dédu	ctions	s dive	rses à détailler	1	(art.39 decies A) dont déduction e	xcept	tionnelle	YB				(art.39 dec	éduction exception	nelle	YD			)		
sur fe	uillet	sépar	·é	(	(art.39 decies B)			10				(art.39 dec		rt on	_					
					dont déductions ex (art. 39 decies F)	-eptic	or in relies	ΥI				arrière de	dégagée par le repo déficit	ıı en	ZI					
					dont déduction exc 39 decies G)	eption	nnelle (art.	YL												
Dádu	ction	desn	roduits affectés o		ctivités éligibles a	II réa	ime de to	cation	יל נוב ו	onnage									Y2	
-	_		T FISCAL	aun di	ouvites eligibles a	u ieg	mile de la	\au\U	. au l	omaye						7	OTAL II	$\dashv$	XH	
r		- I A	. I IOOAL									Bénéfice (I	moins II)	ΧI		1 1	O I AL II	$\dashv$	ALL	
Résu	Itat fis	scal av	vant imputation d	es dé	éficits reportables				{	{		•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	^'					XJ	
D##	to -1 -	l'a···	rolog rong 44 -		(antronri ) "	C) *				•		Déficit (II	monia i)	ZL					ΛJ	
					(entreprises à l'I		tran-!- `	liic)	*										<u></u>	
Défic RÉSU			-	s rest	ultats de l'exercice	<u> </u>				חלרימיי	Trac	rtoble c	vant (ligne XO)	XN					XL	

DGFiP N° 2058-B-SD **2025** 

Désigna	tion de l'entreprise										Néant <b>□</b> *
I.	SUIVI DES DÉFICITS										
Déficits	restant à reporter au titre de l'exer	cice précédent (1)								K4	
Déficits	transférés de plein droit (art. 209-l	II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d	d'opération	ns s	ur l'exercice (2)	K	4 ter	
Déficits	imputés (total lignes XB et XL du t	ableau n° 2058-A-Sl	D)							K5	
Déficits	reportables (différence K4 + K4bis	:- K5)								K6	
Déficit d	e l'exercice (tableau n° 2058-A-SE	), ligne XO)								ΥJ	
Total de	s déficits restant à reporter (somm	ne K6 + YJ)								ΥK	
II.	INDEMNITÉS POUR CONC	GÉS À PAYER, (	CHARGES S	soc	IALES ET FISCALI	ES CO	RR	ESPONDANTES			
	: déductible correspondant aux dro dotations de l'exercice	oits acquis par les s	alariés pour les	s ent	reprises placées sous le	e régime	de	l'article 39-1. 1° bis a	I. 1 <sup>er</sup>	ZT	
III.	PROVISIONS ET CHARGE	S À PAYER, NO	ON DÉDUCT	IBL	ES POUR L'ASSIE	TTE DI	E L	'IMPÔT			
	l (č	à détailler sur feuillet	séparé)					Dotation de l'exercice		F	Reprises sur l'exercice
	tés pour congés à payer, charg ses placées sous le régime de l'art			dant	es non déductibles po	our les 2	zv			zw	
	ns pour risques et charges *	ucie 39-1. 1 <i>bis</i> al. 2	z du CGI								
						8	вх			8Y	
						8	ΒZ			9A	
						9	9В			9C	
Provisio	ns pour dépréciation *										
						9	9D			9E	
						9	9F			9G	
						9	ЭН			9J	
Charges	s à payer										
						9	9K			9L	
						9	ЭМ			9N	
						9	9P			9R	
						9	9S			9T	
						١	ΥN			YO	
			TOTAUX (Y	N = 2	ZV à 9S) et (YO = ZW à	9T)		$\downarrow$			<b>V</b>
					u tableau n° 2058-A-SD :			ligne WI			ligne WU
	CONS	SÉQUENCES DE	LA MÉTHO	DE	PAR COMPOSAN	TS (art	. 23	37 septies du CG	l)		
	Montant de la réintégration	ou de la déduction		Mon	ntant au début de l'exerc	cice		Imputations		· ·	Montant net à la fin de l'exercice
	onan ao la fornogration	and the deduction		L1							

- (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent
- (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

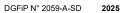
 $<sup>^{\</sup>star}$  Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

# (11)

# TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Dés	signation	on de l'entreprise											Néa	ant <b>C</b>	]*	
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à	øc					Affectations aux	- Ré	éserves légales		ZB				
		celui pour lequel la déclaration est établie					SZ	réserves	- Au	itres réserves		ZD				
	ORIGINES	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØE				AFFECTATIONS	Dividendes				ZE				
	ORIG	Prélèvements sur les réserves	ØE				FECT	Autres répartition	ons			ZF				
	_	Freievenients suries reserves	DE				Ą	Report à nouve	au			ZG				
		TOTAL I	ØF					(N.B : le total I doit	être e	égal au total II) <b>TOTAL</b>	II	ZH				
RE	NSE	IGNEMENTS DIVERS											Exe	cice	N :	
	ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier			(			rix de revient en crédit-bail	J7		)	YQ				
	\GEM	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	ENG/	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
	NES	- Sous-traitance										YT				
	SEXTERNES	- Locations, charges locatives et de copropriété			(		en	des loyers des location pour mois	J8		)	XQ				
	RGE	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	CHA	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	1									ss				
STES	TS EI	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage										ΥV				
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES	- Autres comptes			(		ons	s versées aux syndicales et es	ES		)	ST				
TAIL	AUTRE	Total du poste corresponda	ant à	a la ligr	ne l	- FW du tabl	eau	n° 2052-SD				ZJ				
DÉ	(O	- CFE et CVAE										YW				
	IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont tax consomma produits éi	ation	sur les	ZS		)	9Z				
	IMPÔ	Total du poste correspond	ant	à la lig	ne	FX du tabl	eau	n° 2052-SD				YX				
	_	- Montant de la TVA collectée										YY				
	TVA	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours immobilisations	de	l'exer	cice	e au titre	des	biens et serv	ices	ne constituant pas	des	YZ				
		- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale	e no	minativ	ve I	DSN au titr	e 20	)24)*				ØВ				
		- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lor	s de	la pre	mie	ère option	pour	le régime simpl	lifié (	d'imposition *		øs				
	SS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des	son	nmes n	nis	es à la disp	osit	ion de la société	é *			ZK			(	%
	DIVER	- Numéro de centre agréé * XP		ŀ						eau 2059-G-SD prévu oui, indiquer 1, sinon 0		ZR				
		- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prév	vue a	au 4 de	e l'a	article 238	bis (	du CGI pour l'en	trep	rise donatrice		RG				
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amo l'article 217 octies du CGI	ortiss	semen	t ex	ceptionne	l ch	ez l'entreprise i	nves	stisseur dans le cadre	e de	RH				
	UPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	Plu	ıs-valu	es	à 15 %	JK			Plus-values à 0 %		JL				
	GRO		Plu	ıs-valu	es	à 19 %	JM			Imputations		JC				
	RÉGIME DE GROUPE*	Groupe : résultat d'ensemble JD	Plu	ıs-valu	es	à 15 %	JN			Plus-values à 0 %		JO				
	BIB		Plu	s-value	s à	19 %	JP			Imputations		JF	 			
`	뀞	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale	n° S	SIRET	de l	a société me	ère d	u groupe JJ								

(12)



1   2   3   4   5   6	Désigna	ation de l'entrepri	se									Néant □ *
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*  1 2 3 4 5 6  2 2 3 4 5 6  0 4 5 6 6  1 2 2 8 3 4 5 6  0 5 6 6 7 7 7 7 7 7 8 9 9 10 11  1 1 7 8 9 9 10 11  1 1 7 8 9 9 11  1 1 8 9 9 11  1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	A – D	ÉTERMINATIO	ON DE LA V	/ALEUR F	RÉSIDUELLE							
1	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* Valeur d'origine*						Valeur nette ré	éévaluée*	pratiqués		Autres amortissements	* Valeur résiduelle
Note   100	1 2				3				4	5	6	
1	1	1										
Note	2	2										
9	*	3										
9	SNO 4	1										
9	SATI	5										
9		3										
9	<u>¥</u> 7	7										
10	<u> </u>	3										
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES  B - PLUS - VALUES, MOINS-VALUES  Prix de vente  Montant global de la plus-value de la moins-value réalisées *  7 8 9 10 11  1 2 3 3 3 1 10 11  2 3 3 3 1 10 11  1 5 6 6 1 10 11  1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	8	9										
12	1	0										
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES  Prix de vente    Montant global de la plus-value ou de la moins-value   Tour terme   19%   15% ou 12,80%   0%   0%	1	1										
Notation   Graph   Prix de vente   Plus-value taxable   Plus-value tax												
Prix de vente value ou de la moins-value 19% 15% ou 12,80% 0% 10 11  7 8 9 10 11  1 2 2 3 3 4 4 5 5 6 6 7 7 8 8 9 9 10 10 11  1 2 1 7 8 8 9 9 10 10 11  1 2 2 1	B – Pl	LUS-VALUES	, MOINS-VA	ALUES				Qualit	fication	fiscale des <sub>l</sub>	plus et moins-valu	es réalisées *
TOUTY 100 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1										Plus-value taxable à 19% (1)		
2 3 3 4 4 5 5 6 7 8 9 10 11 12 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés 15 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux des charges déductibles par une disposition légale Amortissements aux éléments cédés et se company des charges déductibles par une disposition légale Amortissements non pratiques en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, a des charges déductibles par une disposition légale Amortissements non pratiques en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, a des particulaires en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, a utilisée  Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues au sur des des plus ou moins-values à long terme devenues au sur des des plus ou moins-values à long terme devenues au sur des des plus ou moins-values à long terme devenues au sur des plus ou moins-values à long terme devenues au sur des plus ou moins-values à long terme devenues au sur des plus ou moins-values à long terme devenues au sur des plus ou moins-values à long terme devenues au sur des plus ou moins-values à long terme devenues au sur des plus ou moins de l'exercice aux comptes de provisions pour des des plus ou moins-values à long terme devenues au sur des plus ou moins de l'exercice aux co		7 8			8		9	10				11
STONE   STON	1	1										
SOUTH   Section   Sectio	2	2										
SOUTH   South   Sout	3	3										
10 11 12 13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés 14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés 15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale 16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée 18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice  Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme	. 4	1										
10 11 12 13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés 14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés 15 Amortissements aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale 16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée 18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme	SNC	5										
10 11 12 13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés 14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés 15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale 16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée 18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice  Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme	ĔĘ 6	3										
10 11 12 13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés 14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés 15 Amortissements aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale 16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée 18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme		7										
10 11 12 13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés 14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés 15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale 16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée 18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice  Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme	MW -	3										
11												
12 13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés 14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés 15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale 16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée 18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice  Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme	$\vdash$											
13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés  14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés  15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale  Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée  Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice  Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme	$\vdash$											
The state of the s		Fraction récidu	ielle de la pro	vision spési	ale de réévaluation							
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale  Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée  Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice  Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme		afférente aux é Amortissemen	eléments cédé ts irrégulièrem	s		<b>†</b>						
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée  Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime 18 des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice  Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme	$\vdash$	éléments cédé  Amortissemen	s ts afférents au	ux éléments	cédés mais exclus	-						
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice  Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme  20 Divers (détail à donner sur une note annexe) *	JENTS	Amortissement correspondant définie par les	ts non pra à la déductio	atiqués en on fiscale po	comptabilité et our investissement,	١.						
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme   20 Divers (détail à donner sur une note annexe) *	RES ÉLÉN	Provisions pou des plus ou mo au cours de l'e	oins-values à l xercice	ong terme d	levenues sans objet							
20   Divers (détail à donner sur une note annexe) *	I – AUTi	9 dépréciation o moins-values à	les titres rele a long terme	vant du ré	gime des plus ou							
	2	`			,							
CADRE A: plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)	al	gébrique des lign	es 1 à 20 de la	a colonne 9)	`							
CADRE B: plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)  CADRE C: autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)  (A)  (B) avec une ventilation par taux  (C)	al	gébrique des lign	es 1 à 20 de l	a colonne 10	0)		(A)		(B) av	ec une ventilati	on par taux	(C)

 $<sup>^{\</sup>mbox{\scriptsize $\star$}}$  Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

<sup>(1)</sup> Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.



#### SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD **2025** 

Désignation de l'e	entreprise				Forr	nulaire déposé au titre de l'IR	EU Néant □ *					
	TS ASSUJETIS AU RÉGIME FISO	CAL DES I	PLUS-VALUES À COUR	T TERME		·						
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)												
	Origine		Montant net des plus-value	Montant	antáriouromont	Montant compris dans le						
	Imposition répartie		réalisées*	réintégré	anteneurement	résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer					
Plus-values réalisées au cours de	Sur 3 ans (entreprises à l'IR)											
	Sur 10 ans											
l'exercice	sur une durée différente (art. 39 quate du CGI)	rdecies 1 ter										
	TOTAL	. 1										
	Imposition répartie		Montant net des plus-value réalisées à l'origine	Montant réintégré	antérieurement	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer					
		N-1	, resilies as a resiligions	1								
	Sur 3 ans au titre de	N-2										
		N-1										
Plus-values réalisées au cours des		N-2										
		N-3										
		N-4										
exercices antérieurs	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter	N-5										
unioniculo	et 1 bis du CGI)	N-6										
		N-7										
		N-8										
		N-9										
R - DI IIS VAI	TOTAL LUES RÉINTÉGRÉES DANS LE		ATS DES SOCIÉTES BI	NÉFICIAI	PES DES APPO	PTS						
	e comprend pas les plus-values afférent											
	usion, d'apport partiel ou de scission (pe			Plus-values	d'apport à une so	ciété d'une activité profession	inelle exercée					
	eulement), cochez la case ci-contre		Montant net des plus-values		duel (toutes société antérieurement	es), cochez la case ci-contre Montant rapporté au résultat						
Origine des plus-	values et date des fusions ou des appor	IS	réalisées à l'origine		éintégré	de l'exercice	Montant restant à réintégrer					
				-								
				-								
				1								
	TOTAL	•										

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entr	eprise							Néant □ *					
<ul><li>Entreprises sou</li><li>Entreprises sou</li></ul>			Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 %										
·			Gains nets retirés de la 22,8 M € (art. 219 l a sex	cession de certains xies-0 du CGI) <b>①</b>	s titres dont le prix de rev		st supérieur à						
Origine	OINS-V		REPRISES SOUMISE	Imputations sur	les plus-values à long to	Solde des mo	es moins-values à 12,8 %						
0			②		3			4					
Moins-values nettes	N												
	N – 1												
	N – 2												
Moins-values nettes à long terme	N – 3												
subies au cours des dix exercices antérieurs													
(montants restant à déduire à la clôture	N – 6												
du dernier exercice)	N – 7												
,	N – 8												
	N – 9												
	N – 10												
II – SUIVI DES M	IOINS-\	/ALUES À LONG	TERME DES ENTRE	PRISES SOUM	ISES À L'IMPÔT SUF	R LES	SOCIÉTÉS *						
			Moins-values		Imputations sur les plus- values à long terme								
Origine		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputal de l'exerc		À 15 % ou 19 %		putations sur le ultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)					
1		2	3		4		(\$)	6					
Moins-values nettes	N												
	N – 1												
	N – 2												
Moins-values	N – 3												
nettes à long terme subies au cours	N – 4												
des exercices antérieurs	N – 5												
(montants restant à déduire à la clôture du dernier	N – 6												
exercice)	N – 7												
	N – 8												
	N – 9												
	N – 10												

 $<sup>^{\</sup>star}$  Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



### RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) \*

Désignation de l'entreprise												Néant □ *				
ı	SITUATI	ON DU COMP	TE AFF	ECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N												
						Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme										
					Taxées à 10 %		Taxées à 15 %	Taxées à 18 %		Taxées à	19 %	Taxées à 25 %				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)				1												
		ant au bilan des ours de l'exercice	s sociétés	2												
		TOTAL (ligne	es 1 et 2)	3												
opérés - ne		- donnant complément d'IS	lieu à	4												
		- ne donnant p complément d'IS	ant pas lieu à nt d'IS													
TOTAL (lignes 4 et 5)			es 4 et 5)	6												
	tant de la ré exercice	éserve spéciale à (ligne 3 –		7												
II	RÉSER\	/E SPÉCIALE	DES PR	OVI	SIONS POUR FL	UCT	UATION DES COUR	s *	(5 <sup>ème</sup> , 6 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> alii	néas de l'art	icle 39-1-	-5 <sup>ème</sup> du CGI)				
Mon	tant de la rés				ant au bilan des		Montants p	rélevé	és sur la réserve		Montant	de la réserve à la				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice l'année				absoı	bées au cours de	Dor	nant lieu à complément d'im	pôt	ne donnant pa complément d'impô			e l'exercice				
0					2		3		4			(3)				

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

#### DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entrepri	se																	Néant <b>□</b>	*
Exercice ouvert le		/		1			et	clos le	е		/		/			Données e	en nor	mbre de mois	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																			
Effectif moyen du persor	nnel * :																YP		
	- Dont ap	prent	tis														YF		
- Dont handicapés									YG										
Effectif affectés à l'activité artisanale											RL								
CALCUL DE LA VA	LEUR A	JOI	UTÉE																
I – Chiffre d'affaires d	le référe	nce	CVAE																
Ventes de produits fabri	qués, pre	statio	ns de se	rvices e	et marc	handises											ОА	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées									ок										
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL									
Refacturations de frais i	nscrites a	u con	npte de t	ransfer	de ch	arges											ОТ		
															тот	AL 1	ОХ		
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Autres produits de gesti	on couran	te (h	ors quote	es-parts	de rés	sultat sur	opéra	tions f	faites	en cor	nmun	)					ОН		
Production immobilisée	à hauteur	des	seules c	narges	déduct	ibles aya	nt con	couru	à sa	format	ion						OE		
Subventions d'exploitation	on reçues																OF		
Variation positive des st	ocks																OD		
Transferts de charges d	éductibles	de la	a valeur	ajoutée													OI	OI	
Rentrées sur créances a	morties l	orsqu	'elles se	rapport	ent au	résultat (	d'expl	oitatior	n								XT	XT	
TOTAL 2									AL 2	ОМ									
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup>																			
Achats																	ON		
Variation négative des stocks								OQ	Q										
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances								OR											
Loyers et redevances, a location-gérance ou de d											ses à	disposit	ion dan	s le ca	dre d'un	e convention de	os		
Taxes déductibles de la	valeur ajo	outée															OZ		
Autres charges de gesti	on couran	te (h	ors quote	es-parts	de rés	sultat sur	opéra	itions f	faites	en cor	nmun	)					OW		
Charges déductibles de	la valeur	ajoute	ée affére	nte à la	produ	ction imn	obilis	ée dé	claré	е							ΟU	ou	
Fraction déductible de la v convention de location-géra	aleur ajou ance ou de	tée de crédi	es dotation t-bail ou e	ns aux encore d'	amortis une cor	sements a nvention d	fféren e locat	tes à d tion de	les in plus	nmobilis de 6 mo	ations is	corporell	es mises	à dispo	osition da	ns le cadre d'une	09		
Moins-values de cession	n d'immob	ilisati	ons corp	orelles	ou inc	orporelles	si ra	ttaché	es à	une ac	tivité r	ormale	et coura	inte			OY		
															тот	AL 3	OJ		
IV – Valeur ajoutée p	roduite																		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)									OG										
V - Cotisation sur la	valeur a	jouté	e des e	entrepr	ises														
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n∞ 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n∞ 1329-AC et 1329-DEF.								SA											
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre																			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)  GX Effectifs au sens de la CVAE *								EY											
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								нх											
Période de référence	GY		/		1				GZ		/		/						
Date de cessation	HR		/		/														

<sup>(1)</sup> ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

<sup>\*</sup> Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § *Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § *Déclaration des effectifs* 



#### **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N° 2059-F-SD **2025** 

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt	]								(1)	Néant	: □*		
Exercice clos le  Dénomination de l'entreprise				N° SIRET									
Adresse (voie)				,									
Code postal				Ville									
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU MORALES DE L'ENTREPRISE	U ACTIONNAIRES PERSON	INES P1		NOMBRE TOTAL I	DE PARTS OU I	D'ACTIONS	Р3						
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	J ACTIONNAIRES PERSON	INES P2		NOMBRE TOTAL I	DE PARTS OU I ITES	D'ACTIONS	P4						
TOTAL DES LIGNES P1 + P2		P5		TOTAL DES LIGNE	ES P3 + P4		P6						
I – CAPITAL DÉTENU PA	I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :												
Forme juridique		Dénominatio	n										
N° SIREN (si société établie en	France)			% d	e détention		Nb	de parts o	u actions				
Adresse N°			/oie										
Code postal		Со	mmune			Pa	ays						
Forme juridique		Dénominatio	n										
N° SIREN (si société établie en	France)			% d	e détention		Nb	de parts ou	actions				
Adresse N°			/oie										
Code postal Commune Pays													
Forme juridique		Dénomination	1										
N° SIREN (si société établie en Fra	nce)			% de détention Nb de parts ou actions									
Adresse N°		,	/oie										
Code postal		Со	mmune			ays							
Forme juridique		Dénominatio	n										
N° SIREN (si société établie en	France)			% d	e détention		Nb	de parts ou	actions				
Adresse N°			/oie										
Code postal		Со	mmune										
II – CAPITAL DÉTENU PA	R LES PERSONNES	PHYSIQUES :											
Titre (2)	Nom de fa	amille			Prén	om(s)							
Nom d'usag	je			% d	e détention		Nb	le parts ou	actions				
Naissance : Da	ate	N° Dépa	rtement	Commun	е			Pays					
Adresse: N°			Voie										
Code postal		Со	mmune			Pa	ays						
Tire (2)	Nom de famille				Prén	om(s)							
Nom d'usag	je			% d	e détention		Nb de	e parts ou a	actions				
Naissance : Da	ate	N° Dépa	rtement	Commun	е			Pays					
Adresse: N°			/oie										
Code postal		Со	mmune			Pa	ays						

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



#### FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G-SD **2025** 

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art.38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt				 (1)	Néant □*
Exercice clos le Dénomination de l'entreprise			N° SIRET		
Adresse (voie)					
Code postal			Ville		
NOMBRE TOTAL DE FILIALES I	DÉTENUES PAR L'ENTR	EPRISE :	P5		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en Fr	rance)			% de détention	
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en Fr	rance)			% de détention	
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en Franc	ce)			% de détention	
Adresse	N°	Voie		 	
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en Fr	rance)			% de détention	
Adresse	N°	Voie		 	
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		 	
N° SIREN (si société établie en Fr	rance)			% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en Fr	rance)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Voie			
N° SIREN (si société établie en Fr	rance)			% de détention	
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Voie			
N° SIREN (si société établie en Fr	rance)			% de détention	
Adresse	N°	Voie		 	
Code postal		Commune		Pays	

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

 $<sup>^{\</sup>star}$  Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD